

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_A | Histoire de la folie, préparatifs \[A\]](#)[CollectionBoite_034_A-3-chem | Hôpitaux en Angleterre](#) Item [\[La responsabilité des aliénés en Angleterre - suite\]](#)

[La responsabilité des aliénés en Angleterre - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b034_A_f0089**

Source**Boite_034_A-3-chem | Hôpitaux en Angleterre**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées**[Falret, Jules](#)**

Références bibliographiques

- [Falret, De la Responsabilité morale et de la responsabilité légale des aliénés, 1863](#)
- [Falret, Les Aliénés et les asiles d'aliénés, assistance, législation et médecine légale, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1890](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

b/Au paragraphe suivant : "q'd bien m' e' aussi 88
eunt accompli l'acte incriminé ss l'influence
du diable, et sans le but, ~~soit dans le but~~ d'obtenir
reparation d tort ou de se venger d offense, soit
de procurer le bien g^{al}, il n'en demeure pas moins
punissable, soit au moment où il a commis le
crime que cet acte est contraire à la loi de son
pays."

Ceci fit jurisprudence en Angl. vers 1818.

in. Falret. Les Aliénés et les
actes d'aliénés

art sur la responsabilité légale
des aliénés. pp 155-159

(autre ^{voir} dans le Dict. des sc. médicales
de Berkaumbe)



